

COMMUNE DE DIZY

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

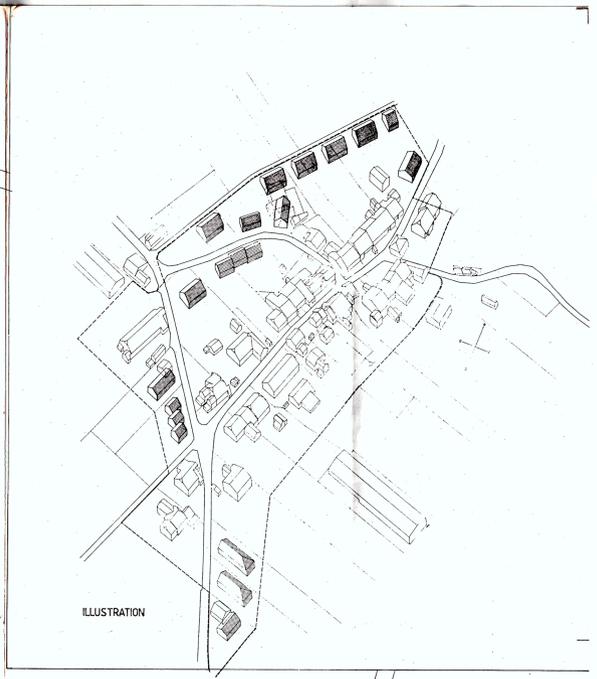
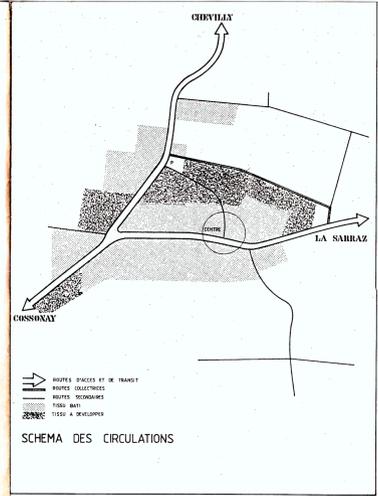
A: Zone du village
B: Fixant les limites de construction

Approuvé par la municipalité de DIZY dans sa séance du 3.07.91
Le syndic: [Signature] Le secrétaire: [Signature]

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 2.08.91
Le syndic: [Signature] Le secrétaire: [Signature]

Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 10.10.91
Le président: [Signature] Le secrétaire: [Signature]

APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS, le 11 AVR. 1997
Le Chef du Département: [Signature]



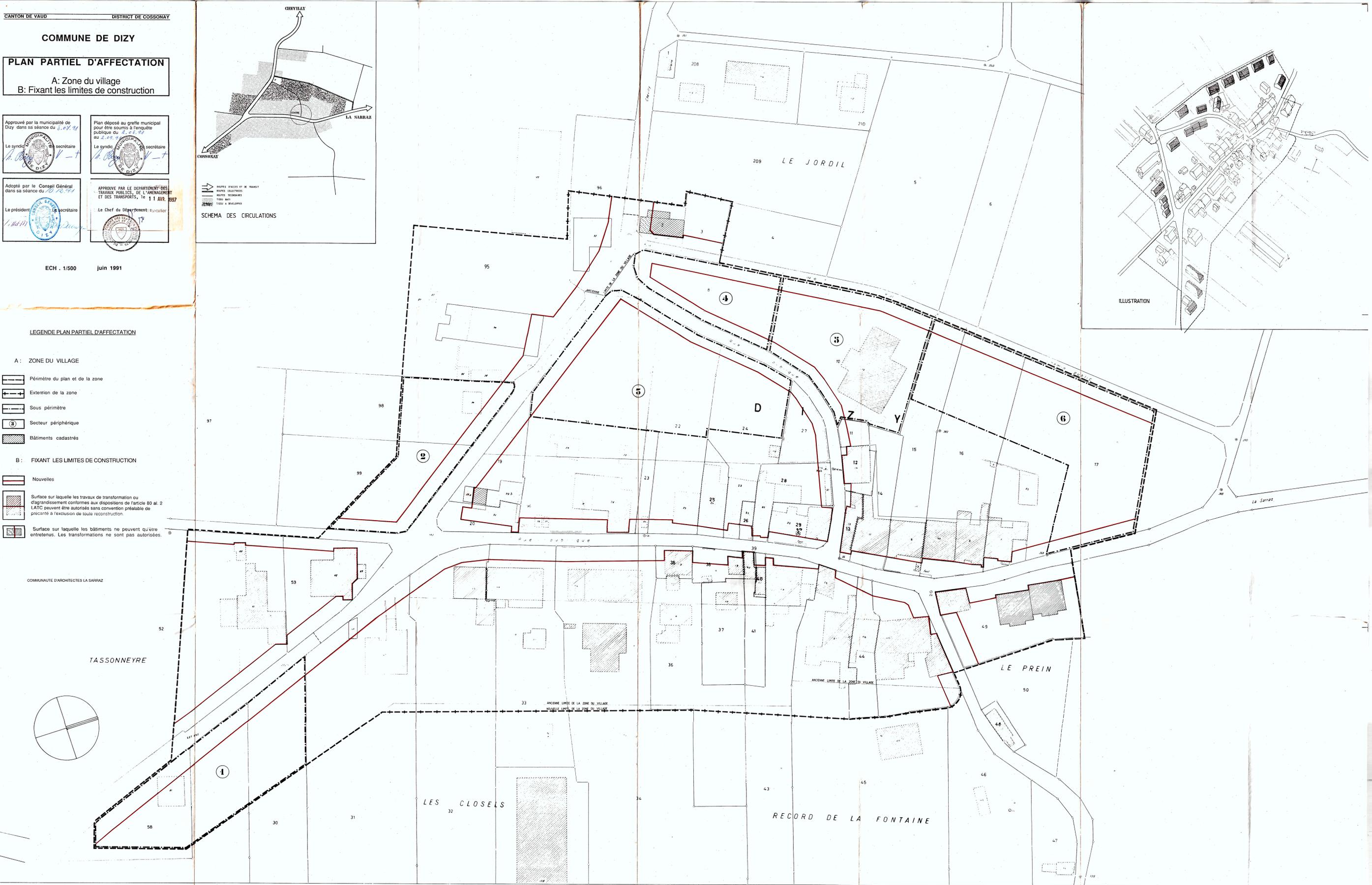
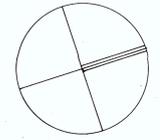
ECH. 1/500 Juin 1991

LEGENDE PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

- A: ZONE DU VILLAGE**
- Périmètre du plan et de la zone
 - - - Extérieur de la zone
 - - - Sous périmètre
 - ④ Secteur périphérique
 - ▨ Bâtimens cadastrés
- B: FIXANT LES LIMITES DE CONSTRUCTION**
- ▬ Nouvelles
 - ▨ Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'article 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précanté à l'exclusion de toute reconstruction.
 - ▨ Surface sur laquelle les bâtimens ne peuvent qu'être entretenus. Les transformations ne sont pas autorisées.

COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES LA SARRAZ

TASSONNEYRE



PLANS D'INTENTION

- ACCES
- ▨ ZONE TAMPON ARBORISEE
- P PARKING D'INTERET PUBLIC
- CHEMINS PIETONS
- ▨ GROUPEMENT DE CONSTRUCTIONS
- DIRECTION DU FATAGE

